



## **International Conference on the Specificity and Autonomy of Sport in the European Union**

**Budapest – 21.10.2009**

---

### DÉCLARATION DE BUDAPEST SUR LA SPÉCIFICITÉ ET L'AUTONOMIE DU SPORT

Aujourd'hui mercredi 21 octobre 2009, à Budapest, au Parlement hongrois, sur invitation de sa commission des Sports et du Tourisme, se sont réunis :

- des représentants des Commissions du sport, de l'éducation et/ou de la culture des Parlements nationaux des États membres de l'Union européenne,
- des représentants du Parlement européen,
- des représentants du Comité International Olympique et des fédérations internationales de sports collectifs, à savoir du basketball (FIBA), du football (FIFA), du handball (IHF), et du hockey sur glace (IIHF),

ainsi que

- des représentants de fédérations européennes de football,

pour traiter, discuter et débattre des questions politico-sportives affectant l'avenir du sport en Europe sous l'angle des principes de spécificité et d'autonomie du sport.

-----

Dans ce monde que nous savons en constante évolution, le sport traverse une période critique car il perd son identité nationale, ses traditions culturelles et l'équilibre séculaire de ses valeurs en Europe comme dans le monde.

- 1) Nous nous déclarons très préoccupés car il nous faut restaurer un équilibre sain entre le monde du sport et celui des affaires.
- 2) Nous souhaitons faire en sorte que le fair-play ne soit pas mis à mal par des compétitions sportives devenant de plus en plus un « terrain de jeu » où le succès est de facto garanti aux plus riches et plus puissants clubs et pays, ouvrant ainsi la porte à d'encore plus grandes inégalités.
- 3) Nous affirmons que le sport n'est pas une activité économique en soi. Le sport fait partie intégrante de nos traditions, de notre culture et de notre histoire tant au niveau local que national. Le sport joue un rôle essentiel pour rassembler les peuples, donner l'occasion de démontrer sainement la fierté et le

sentiment d'appartenance à une communauté locale ou nationale, tout en effaçant les divergences entre les personnes et les pays.

4) Nous nous engageons à mobiliser nos forces et nos relations pour préserver l'autonomie du sport en respectant le principe de subsidiarité, les compétences des États membres ainsi que la pyramide du sport international.

5) Nous enjoignons les décideurs européens à constater, reconnaître et soutenir la spécificité et l'autonomie du sport comme l'énonce l'Article 165 du Traité de Lisbonne, car il nous faut sauvegarder les principes d'équité et d'ouverture au sein des compétitions, mais aussi préserver la formation des jeunes joueurs, les clubs formateurs et les équipes nationales de tous les sports collectifs, et ce, conformément à l'esprit de la déclaration de Nice adoptée en 2000, du document présenté en septembre 2008 par le Mouvement Olympique et Sportif, de la déclaration adoptée à Biarritz en novembre 2008 et de l'action entreprise par la Présidence suédoise de l'Union européenne pour promouvoir ces principes.

6) Nous appelons les institutions européennes et tous les États membres de l'U.E. – et notamment l'Espagne, la Belgique et la Hongrie qui présideront l'Union européenne en 2010 et au premier semestre de 2011 – à faire preuve de la volonté politique nécessaire à soutenir les décisions relatives à la spécificité et l'autonomie du sport pour que soient servis les intérêts des générations à venir.

7) Nous saluons la déclaration faite le 2 octobre 2009 à Copenhague par le Premier ministre espagnol, M. José Luis Rodríguez Zapatero, annonçant pour avril 2010 l'ouverture, sous la Présidence espagnole de l'Union, d'un Forum du sport consacré à la spécificité et à l'autonomie du sport.

Il est temps d'agir.

Déclaration adoptée à Budapest le 21 octobre 2009.